Masséna, forcé de se rendre, le chargea de négocier les clauses de la capitulation ; la municipalité, en récompense de ses services, lui fit don d'un sabre d'honneur magnifique. En 1801, nommé général de division, il fut appelé à faire partie de l'expédition de Saint-Domingue et mourut de la fièvre jaune peu de temps après son débarquement.

**ANDRIEUX** (Emile), médecin, né à Paris en 1797. Il étudia la médecine dans sa ville natale, où il passa son doctorat à vingt-trois ans. M. Andrieux s'attacha d'une façon toute particulière à l'étude des applications de l'électricité à la médecine et fit à ce sujet un cours qui fut remarqué. En outre, il s'occupa du traitement des maladies des yeux et inventa un œil artificiel auquel il donna le nom d'*ophthalmo-monstre*. Sous le règne de Louis-Philippe, le docteur Andrieux devint médecin en chef de l'hospice des Quinze-Vingts. Il remplit pendant plusieurs années ces fonctions et fut nommé, lorsqu'il s'en démit, médecin honoraire. Outre un certain nombre d'articles fournis à divers recueils, on lui doit : *l'Air atmosphérique et ses influences sur l'économie animale* (1820), thèse ; *Mémoire sur l'application méthodique du galvanisme au traitement des maladies* (1824); *De l'emploi du galvanisme dans le traitement de la gastrite chronique* (1835) ; *Mémoire sur l'ophthalmoplasmôme* (1840), etc.

**ANDRIEUX** (Louis), homme politique, né en 1840. Lorsqu'il eut terminé ses études de droit, il se fit inscrire comme avocat au barreau de Lyon, où il ne tarda pas à se faire remarquer par ses brillantes plaidoiries et par la chaleur de ses sentiments républicains. Au commencement de 1870, il fut délégué à l'anticoncile de Naples. Emprisonné le 3 septembre 1870, M. Andrieux fut délivré par le peuple et nommé par M. Crémieux, le 10 septembre, procureur de la République à Lyon. Investi de ces fonctions dans les circonstances les plus difficiles, il montra autant d'énergie que de décision pour empêcher les troubles, fit mettre en liberté les anciens magistrats arrêtés et n'hésita jamais à affronter les dangers les plus certains lorsqu'il y avait utilité à le faire dans l'intérêt de l'ordre et de la justice. Lors de l'insurrection de Lyon, le 30 avril 1871, il paya de sa personne auprès du vaillant préfet Valentin. Par sa conduite, M. Andrieux s'était attiré l'estime de tous les honnêtes gens; seule, la presse réactionnaire, selon son habitude, irritée de voir à la tête du parquet un républicain, se mit à le poursuivre de ses diffamations. Par respect pour la dignité de la magistrature, M. Andrieux porta, en mai 1872, une plainte en diffamation devant la cour d'assises contre le journal la *Comédie politique*. Pendant ce procès, qui se termina le 25 mai par la condamnation du directeur de cette feuille à 1,000 francs d'amende et à 1,000 francs de dommages et intérêts, il se produisit en faveur de M. Andrieux une unanimité de témoignages qui lui fit beaucoup d'honneur. Toutefois, quelques jours après, le député Paris attaqua avec la dernière violence le procureur de la République de Lyon au sujet d'une profession de foi dans laquelle celui-ci affirmait ses idées de libre penseur, et M. Andrieux, las de tant d'attaques odieuses, envoya sa démission au ministre de la justice. Il reprit sa profession d'avocat, devint membre du conseil municipal de Lyon et ne cessa, sous le gouvernement de l'ordre moral, de combattre l'intolérable dictature du préfet Ducros. Le 2 novembre 1875, il fut élu conseiller général dans le canton de Neuville. Lors des élections pour la Chambre des députés (20 février 1876), M. Andrieux posa sa candidature dans la 4e circonscription de Lyon et fut élu député par 10,545 voix sur 16,648 suffrages exprimés. Il a voté constamment avec les républicains qui suivent la ligne politique modérée de M. Gambetta.

**ANDRIOT** (François), graveur, né à Paris en 1655. Il passa la plus grande partie de sa vie en Italie, et il a gravé surtout d'après des maîtres italiens, Raphaël, Titien, le Dominiquin, le Guide, l'Albane, Annibal Carrache, Ch. Maratta; on a de lui aussi quelques planches d'après Poussin et Le Sueur. Son style rappelle celui de François Poilly, mais il est plus lourd, et on lui reproche de n'avoir presque jamais bien traité les extrémités. Cependant les collections de son œuvre sont recherchées.

**ANDROCLUS**, fils de Codrus, roi d'Athènes. Il conduisit, vers l'an 1050 av. J.-C., une colonie d'Ioniens dans l'Asie Mineure, s'empara de Samos, d'Ephèse et, après avoir chassé les Léléges, légitimes possesseurs du sol, se proclama roi du pays. Les Cariens lui ayant déclaré la guerre, il marcha contre eux et périt dans la bataille ; ses concitoyens l'enterrèrent à Ephèse et lui érigèrent une statue qui existait encore au temps de Pausanias.

**ANDROGÉE**, un des capitaines grecs au siége de Troie. Il fut tué par les compagnons d'Enée, qui, pour le tromper, s'étaient revêtus d'armes grecques.

**ANDROMACHUS**, riche citoyen de Naxos, au IVe siècle av. J.-C. Naxos ayant été détruite par Denys l'Ancien, Andromachus en rassembla les habitants et alla fonder avec eux la ville de Tauromène, dont ils lui décernèrent le gouvernement (395). Son administration fut heureuse et la ville prospéra au point qu'en 343 Timoléon ayant pris les armes contre Denys le Jeune, Andromachus l'accueillit à Tauromène et conseilla aux habitants de s'armer sous son commandement pour affranchir la Sicile. Andromachus eut pour fils Timée, l'historien.

**Andromède** (*Andromeda*), opéra italien, paroles de Ferrari (Benoît), musique de Manelli; représenté sur le théâtre de San-Cassiano, à Venise, en 1637. Ce fut le premier opéra représenté en public; jusqu'alors, ce genre de plaisir était resté le privilége des palais et des somptueuses demeures.

**ANDRONIC ANGÈLE** ou **L'ANGE**, prince grec de la famille des Comnène, né vers 1118, mort en 1180. Il était fils de la princesse Théodora, sœur cadette d'Alexis Comnène. Quand les Turcs envahirent la Cappadoce, il fut envoyé au-devant d'eux, à la tête d'une armée, mais ne put réussir à refouler l'invasion. Trois ans plus tard, envoyé encore contre eux, il abandonna son armée et prit la fuite. L'empereur Manuel le fit habiller en femme et promener ignominieusement par les rues de Constantinople. Rentré plus tard en grâce, il fut envoyé en Bithynie contre l'usurpateur Andronic Comnène, qui menaçait le trône d'Alexis, jeune fils de Manuel, et fut vaincu près de Charax; redoutant la vengeance de l'impératrice Marie, mère du jeune prince, il passa dans le camp d'Andronic. Celui-ci, devenu empereur, le combla de faveurs, après avoir fait étrangler Alexis. Andronic L'Ange eut de sa femme Euphrosyne, fille de Théodore, un des secrétaires de l'empereur Manuel, six fils, dont un, Isaac L'ANGE, fut empereur de Constantinople ; un autre, Alexis L'ANGE, fonda en 1204 l'empire de Trébizonde.

**ANDRONIC Ier GUIDO COMNÈNE**, empereur de Trébizonde, mort en 1235. Il succéda en 1222 à son beau-père Alexis Ier, fut en lutte avec le sultan d'Iconium, dont il devint le tributaire, et eut pour successeur Jean Ier, fils d'Alexis.

**ANDRONIC II COMNÈNE**, empereur de Trébizonde, mort en 1266. Fils de Manuel Ier, dit *le Guerrier*, il succéda à son père en 1263. Il eut lui-même pour successeur son frère, Georges Ier.

**ANDRONIC III COMNÈNE**, fils d'Alexis II, empereur de Trébizonde. Il succéda à son père en 1330 et mourut en 1332. Le seul événement important de son règne est qu'il fit assassiner ses oncles, Michael et Georges, accusés d'avoir voulu le détrôner. Il eut pour successeur son fils, Manuel II.

**ANDRONIC PALÉOLOGUE**, prince de Thessalonique, au XVe siècle. Second fils de l'empereur Manuel Paléologue, il gouverna cette principauté de 1392 à 1425, puis il la vendit aux Vénitiens au moment où les Turcs allaient envahir la Macédoine. Il se fit alors moine sous le nom d'**Acacius** et mourut de la lèpre à Constantinople, en 1429.

**ANDRONICUS**, poëte grec alexandrin du IVe siècle de notre ère. On ne sait de quelle contrée il était originaire, mais il vécut à Alexandrie entre 320 et 360. Toutes ses œuvres sont perdues, sauf une épigramme conservée dans l'*Anthologie*. Libanius et Thémistius, ses contemporains, ont vanté la douceur et le charme de ses vers; il avait aussi écrit pour la scène, car Photius parle de ses drames avec éloge. En 359, suspect d'adhérer au paganisme, il comparut à Scythopolis devant le procurateur Paulus, délégué par l'empereur Constance pour le juger ainsi que quelques autres; tous furent acquittés. C'est la dernière mention que fournisse sur lui l'histoire.

**ANDRONICUS CALLISTUS** (Jean), grammairien et moraliste grec moderne, né à Thessalonique vers 1420, mort en 1478. Il fut un de ces érudits grecs qui, chassés de Constantinople lors de la prise de la ville par les Turcs, vinrent en Italie et y provoquèrent la Renaissance. Il donna successivement des leçons de grec et de philosophie à Rome, à Florence, à Ferrare et eut pour élèves Ange Politien, Valla, Pannonius, etc. Ses succès et sa science profonde lui valurent d'être appelé à Paris, où déjà Hermonyme de Sparte avait donné aux savants quelques leçons de grec; il occupa après lui la chaire de langue grecque fondée pour Hermonyme à l'Université. David Hæschius a imprimé, sous le nom d'Andronicus Callistus, un traité de morale, *Des passions* (Augsbourg, 1593, in-8o); mais divers critiques attribuent cet ouvrage à Andronic de Rhodes.

**ANDRONICUS D'OLYNTHE**, un des généraux d'Alexandre. Alexandre le chargea, en 329, de lui amener les Grecs qui avaient combattu dans l'armée des Perses. En 314, il assista Démétrius, fils d'Antigone, dans sa lutte contre Ptolémée, et il commanda la cavalerie de l'aile droite, dans l'armée de Démétrius, à la bataille décisive de Gaza. Après la défaite, il se retira à Tyr et combattit encore à la tête de la garnison. Ptolémée le fit prisonnier et, loin de vouloir se venger de lui, l'attacha à son service.

**ANDRONIKOFF** (Ivan MALCHASOVITCH, prince), général russe, né à Tiflis en 1801. Il appartient à une très-riche famille princière qui fait remonter son origine à l'empereur Andronic Comnène. A seize ans, il s'engagea dans un régiment de la garde, puis il se rendit au Caucase (1824) avec un régiment de dragons, où il était major. Deux ans plus tard, il fit la campagne de Perse et trouva de nombreuses occasions de signaler sa valeur, notamment à Elisabethpol, à Abbas-Abad (1827), où il fit prisonnier le général Nadjab-Khan ; à la prise d'Erivan, où sa brillante conduite lui valut le grade de lieutenant-colonel, et à l'assaut d'Akhalzikh (1828), après lequel il fut promu colonel. Peu après, il enleva 3 canons dans un engagement qu'il eut avec les Turcs à Bésiburt. M. Andronikoff se battit ensuite dans le Caucase. Les Ossètes s'étant révoltés en 1840, il les soumit avec une grande vigueur. En 1841, il fit une campagne dans le Daghestan et, deux ans plus tard, fut promu major général. Nommé gouverneur militaire de Tiflis (Géorgie) en 1850, il devint en 1851 général de division. Mis à la tête de 10,000 hommes au début de la guerre d'Orient (1853), Andronikoff débloqua Akhalzikh, attaqué par les Turcs, attaqua ces derniers près de Souplis, les battit complétement et leur enleva leur artillerie (26 novembre). Il alla occuper ensuite le sangiac de Pozchoff, reçut le commandement en chef des forces de la Mingrélie, de l'Iméréthie, etc., dut se replier à l'arrivée des flottes anglo-françaises (19 mai 1854) et battit complétement, le 16 juin suivant, Sélim-Pacha, qui commandait une armée de 30,000 hommes. En 1855, il se démit de ses fonctions de gouverneur militaire de Tiflis, du commandement de son armée, et il a vécu depuis lors dans la retraite.

* **ANDROPHOBE** adj. — Qui fuit ou déteste le sexe masculin.

— s. f. Femme androphobe.

**ANDROPHONE** (*homicide;* du gr. *anêr, andros*, homme ; *phonos*, meurtre), surnom donné à Vénus, qui fit périr par la peste un grand nombre de Thessaliens, pour venger le meurtre de Laïs, tuée à coups d'épingles dans son temple par les femmes du pays.

**ANDROS**, ancien nom du rocher sur lequel est bâtie la tour de Cordouan, à l'embouchure de la Gironde.

**ANDROS** (Edmond), administrateur anglais, né en 1637, mort en 1713. Son père était bailli de Guernsey, dans l'Amérique du Nord. Edmond Andros, après avoir servi quelque temps dans la marine et pris part à diverses batailles navales livrées aux Hollandais, succéda à son père en 1674 et fut peu de temps après nommé gouverneur de New-York. Son administration fut dure et impitoyable, tant contre les Indiens, qu'il refoula avec cruauté, que pour les colons, qu'il écrasa d'impôts. Son impopularité croissante força le gouvernement anglais à le rappeler; mais il ne tarda pas à être envoyé de nouveau en Amérique, et il fut successivement gouverneur du Massachusetts, du New-Hampshire, du Maine-New-Plymouth, du Rhode-Island et du Connecticut. Ce fut pour lui une occasion d'imaginer de nouvelles vexations, comme de déclarer nul tout mariage non célébré par un ministre anglican, et de surélever les taxes. Une charte avait été octroyée par l'Angleterre à l'Etat de Connecticut; jaloux des priviléges qu'elle concédait, Edmond Andros la déclara nulle et se rendit à Hartford, pour se la faire remettre et probablement la détruire. Le parchemin fut placé sur la table du Parlement, la discussion prolongée à dessein jusqu'au soir; tout à coup les lumières s'éteignirent et, quand on les eut rétablies, l'acte avait disparu. Mais ce n'était pas Andros qui l'avait pris; plus habile que lui, le capitaine Wadsworth s'en empara et courut le cacher dans le creux d'un arbre, où cette charte demeura longtemps. L'arbre, qui existe encore, est vénéré dans la contrée sous le nom de chêne de la Charte.

Andros entreprit diverses expéditions, notamment en 1688, contre les Indiens et les Espagnols, construisit les forts de Penobscot, puis revint à Boston, où le bruit courut qu'il avait conclu un traité avec les Indiens pour faire massacrer les Anglais. La ville se souleva, les principaux fonctionnaires furent incarcérés; Andros, réfugié dans le fort, s'échappa et gagna l'Angleterre, où l'on fit mine de vouloir instruire son procès; mais l'affaire s'arrêta là. En 1692, Andros revenait en Amérique, à la grande surprise des colons, avec le titre de gouverneur de la Virginie. Son administration paraît avoir été plus équitable; il favorisa la culture du coton, protégea efficacement les colons et coopéra à l'établissement de nombreuses filatures.

**ANDROSTHÈNE**, sculpteur athénien, qui vivait au Ve siècle av. J.-C. Il florissait vers 420. Pausanias cite de lui des statues de Diane et d'Apollon, des Muses, un Bacchus et un groupe de bacchantes, qui ornaient le temple d'Apollon, à Delphes.

**ANDROSTHÈNE**, un des amiraux d'Alexandre. Il était originaire de Thasos et il accompagna Néarque, avec la flotte grecque, dans le voyage d'exploration des côtes du golfe Persique. Athénée dit qu'il en avait rédigé une relation.

**ANDROTION**, orateur athénien, un des adversaires de Démosthène. Il florissait vers l'an 320 av. J.-C. C'était un élève d'Isocrate et il passait pour un orateur d'un talent consommé. Démosthène plaida contre lui à l'occasion d'un décret illégal qu'Androtion voulait faire rendre au peuple. Le discours de Démosthène nous est parvenu; celui d'Androtion a péri; il ne nous en reste qu'un fragment conservé par la citation qu'en a faite Aristote (*Rhétorique*, III, IV). Androtion a aussi écrit quelques livres d'histoire qui ont également péri; quelques fragments de l'un d'eux, l'*Histoire Atthide*, ont été recueillis par Siebelis (Leipzig, 1811, in-8o). L'auteur l'avait composé en exil. Plutarque cite, en effet, Androtion parmi les bannis illustres qui, loin de leur patrie, se sont consolés par l'amour des lettres. « Les Muses, pour composer les plus beaux et les plus nobles écrits, ont dû recourir à l'exil. C'est ainsi que l'Athénien Thucydide écrivit en Thrace, à Scapté-Hylé; Xénophon, à Scillonte, en Elide; le Sicilien Timée, né à Tauromendum, écrivit à Athènes; l'Athénien Androtion, à Mégare; le poëte Bacchylide, dans le Péloponèse. Tous conservèrent leur force d'âme dans l'exil, qui leur sembla venir en aide pour encore mieux consacrer leur gloire, tandis que la postérité n'a gardé aucun souvenir de ceux qui les avaient exilés. »

**ANDRY** (Charles-Louis-François), médecin français, né à Paris en 1741, mort en 1829. Il était fils d'un droguiste qui lui laissa une certaine fortune, à l'aide de laquelle il put suivre ses goûts, qui le portaient vers l'étude de la médecine. Il passa de brillants examens et se mit à exercer cet art, tout en continuant ses études. Ses succès et la haute considération dont il jouissait lui valurent d'être nommé médecin en chef des hôpitaux de Paris, puis, grâce à l'intervention de Corvisart, médecin de l'empereur Napoléon. Il se déclara partisan de la vaccine et se mit constamment au courant des progrès de son art. Sur la fin de ses jours, bien que malade et contraint de garder la chambre, il donnait encore des consultations gratuites. Andry mourut à l'âge de quatre-vingt-huit ans, après avoir, durant sa longue carrière, soigné plus particulièrement les pauvres, auxquels il ne réclamait jamais ses honoraires. On lui doit : *Matière médicale* (Paris, 1770, 3 vol. in-12); *Recherches sur la rage* (Paris, 1778, 1 vol. in-8o) ; *Observations et recherches sur l'usage de l'aimant en médecine* (Paris, 1785, in-8o) ; *Recherches sur la mélancolie* (Paris, 1786, in-8o).

**ANDRY** (Félix), médecin et littérateur, né à Paris en 1808. Il étudia la médecine à Paris, où il se fit recevoir docteur. Tout en se livrant à la pratique de son art, le docteur Andry a publié plusieurs ouvrages, notamment : *Coup d'œil sur les eaux principales des Pyrénées* (1840, in-8o); *Manuel de diagnostic des maladies du cœur* (1843, in-18); *Manuel pratique de percussion et d'auscultation* (1845, in-12); *Homœopathie et allopathie* (1856, in-8o) ; *Recherches sur le cœur et le foie* (1857, in-8o), etc. Il a publié, en outre, sous le pseudonyme de **Prosper Viro** : *Un touriste en Algérie* (1845, in-8o) ; *Charges et bustes de Dantan jeune* (1863, in-8o).

**ANDRYANE** (Alexandre), célèbre par sa captivité au Spielberg, né en France en 1797, mort en 1862. Tout jeune, il entra dans l'armée et fut attaché comme officier d'ordonnance au général Merlin. En 1815, il quitta le service et, comme son père était fort riche, il mena une vie de dissipation. En 1822, Andryane se rendit à Genève dans le but de compléter son instruction, qui avait été fort négligée. Etant entré alors en relation avec le réfugié italien Michel-Ange Buonarroti, il adopta bientôt les idées démocratiques, se fit affilier à une société secrète, passa ensuite en France, où il essaya inutilement de lui gagner des adhérents, puis il revint à Genève et résolut de se rendre en Italie. Tout dévoué à la grande cause de l'affranchissement de l'Italie, courbée sous le despotisme autrichien, il quitta Genève à la fin de 1822. Buonarroti, avant son départ, lui donna des lettres de recommandation pour les principaux carbonari, ainsi que des plans de statuts pour former une société nouvelle et plus étendue. Andryane visita successivement Lugano, Rome et Milan, entra en relation avec les carbonari, mais trouva même les plus exaltés peu favorables à un mouvement qu'ils regardaient comme devant infailliblement échouer, la police autrichienne se livrant en ce moment aux plus minutieuses investigations et la commission impériale d'enquête, présidée par Salvotti, terrorisant le pays. En conséquence, Andryane écrivit à ses amis de Genève qu'il fallait renoncer à leurs projets. Il allait brûler les pièces compromettantes qu'il avait entre les mains, lorsqu'un limier de police, le comte Bolza, l'arrêta le 18 janvier 1823. Conduit devant Salvotti, il subit de nombreux interrogatoires, dans lesquels on mit tout en œuvre pour l'amener à révéler les noms de ceux qui l'avaient fait agir. Andryane refusa obstinément. Il était détenu depuis un an à Milan, lorsque son affaire fut jointe à celle du comte Confalonieri, qu'il n'avait jamais vu. Les deux accusés, traduits devant la commission impériale, furent condamnés, sans avoir pu se faire défendre, à la peine de mort (janvier 1824). Grâce à l'intervention de la comtesse Confalonieri, l'empereur d'Autriche consentit à commuer la peine des deux condamnés en celle d'une détention perpétuelle au *carcere duro* dans la forteresse du Spielberg. Là, il fut enfermé dans un cachot humide et infect, qu'il partagea à diverses reprises avec Confalonieri, dont il était devenu l'ami intime, et bientôt deux prisonniers qui occupaient des cachots voisins, Silvio Pellico et Maroncelli, parvinrent à correspondre avec lui, à lui faire passer du papier, de l'encre et des plumes. Un prêtre de la forteresse, qui cumulait avec ses fonctions de confesseur celles d'agent de délation, vint rendre encore plus triste la position de ces infortunés en leur faisant enlever quelques livres laissés entre leurs mains et en les forçant à tricoter des chaussettes de galérien. Pendant huit ans, Andryane mena l'existence la plus horrible, enfermé comme dans une tombe et n'ayant qu'une nourriture repoussante. Cependant sa famille avait fait d'actives démarches pour obtenir sa mise en liberté. Mme Andryane, sa belle-sœur, avait vainement intercédé pour lui à l'époque de son procès. En 1825, elle se rendit à Milan, auprès de l'empereur d'Autriche; mais l'odieux François refusa net. « C'est une enseigne de boutique, dit-il en parlant d'Andryane, pour effrayer ces coquins d'étrangers. » Vainement l'ambassadeur de France intervint auprès de M. de Metternich; cet homme d'Etat, au cœur desséché, ne fit qu'engager François à persévérer dans ses refus. Après 1830, la reine Amélie écrivit sans résultat, en faveur du captif, une lettre à l'empereur. La duchesse de Leuchtenberg et la princesse de Wagram ne furent pas plus heureuses en s'adressant à l'impératrice. Enfin, en février 1832, Mme Andryane parvint à obtenir une nouvelle audience de l'empereur, qui finit par céder à ses supplications. Il lui accorda la grâce de son beau-frère, mais à la condition qu'elle n'en dirait rien ni à Vienne ni en France, parce qu'il ne voulait pas être tourmenté par ses sujets italiens, et il lui dit d'aller l'attendre à la frontière. Andryane vit enfin s'ouvrir devant lui le sombre cachot du Spielberg le 20 mars 1832; il rejoignit sa belle-sœur à Schœrding, dans le plus triste état de santé, gagna la France et alla habiter Coye, dans le département de Seine-et-Oise. En 1835, il se maria, fut nommé quelque temps après maire de son village, posa sa candidature à la Chambre des députés dans l'arrondissement de Loches en 1842 ; mais il échoua et ne fut pas plus heureux dans une seconde tentative du même genre à Colmar en 1846. Lorsque, au début de la révolution de février 1848, M. Odilon Barrot fut nommé ministre de l'intérieur, Andryane, qui se trouvait aux Tuileries, l'accompagna jusqu'au ministère, où cet homme d'Etat ne put se maintenir. S'étant alors rendu à l'Hôtel de ville, Andryane se fit donner par Ledru-Rollin la mission d'aller maintenir l'ordre au ministère de l'intérieur, y exerça de pleins pouvoirs jusqu'à l'arrivée de Ledru-Rollin et fit mettre en liberté M. Teste, enfermé à la Conciergerie. Aux élections pour l'Assemblée constituante, il échoua dans l'Oise et dans l'Aube, où il avait posé sa candidature comme républicain. A partir de ce moment jusqu'en 1859, il vécut dans la retraite. A cette époque, il suivit l'armée française en Italie, se rendit à Milan, après la bataille de Magenta, et fut nommé par Napoléon III commissaire général pour veiller aux intérêts de l'armée française. Après la campagne, il revint en France et mourut quatre ans plus tard. Andryane a publié, sous le titre de : *Mémoires d'un prisonnier d'Etat* (Paris, 1837-1838, 4 vol. in-8o), un ouvrage très-intéressant, plusieurs fois réédité, et dans lequel, comme Silvio Pellico dans ses *Prisons*, la résignation l'emporte sur cette haine vigoureuse que doit toujours inspirer aux âmes viriles l'horreur du despotisme. Il a publié, en outre : *Souvenirs de Genève, complément des* Mémoires d'un prisonnier d'Etat (1839, 2 vol. in-8o).

* **ANDUJAR**, ville d'Espagne (province de Jaen), sur la pente d'une colline qui domine la rive droite du Guadalquivir, station du chemin de fer de Madrid à Cadix, à 363 kilom. de Madrid; 12,000 hab. La ville est sombre, et on la dit malsaine.

* **ANDUZE**, ville de France (Gard), ch.-l. de cant., arrond. et à 14 kilom. d'Alais, bâtie en amphithéâtre sur le versant oriental du rocher de Saint-Julien, le long de la rive droite du Gardon; pop. aggl., 4,374 hab. — pop. tot., 5,199 hab. Vanneries, papeteries, fabriques de poteries renommées. Château construit par Vauban. C'est, croit-on, l'antique *Andusia*.

* **ANÉANTISSEMENT** s. m. — Encycl. Philos. Est-il vrai que dans la nature rien ne s'anéantit, et que toute destruction apparente se réduit à une simple transformation? On appuie ce prétendu axiome sur une foule d'expériences bien connues : un morceau de bois brûlé se change en cendre, en fumée, en gaz de diverses natures, l'eau décomposée se résout en deux volumes d'hydrogène et un volume d'oxygène, etc. Mais celui qui possède de la cendre, de la fumée et des gaz ne possède pas de bois pour se chauffer, et celui à qui l'on donnerait de l'hydrogène et de l'oxygène serait fort embarrassé de satisfaire sa soif avec ces gaz en guise d'eau; il est donc certain que le bois et l'eau n'existent plus comme bois et comme eau, qu'ils sont anéantis d'une certaine manière. Pour soutenir qu'ils ne sont que transformés, il faut considérer les mots *bois* et *eau* comme désignant, sous forme de bois et d'eau, des corps auxquels ceux qui les emploient ne songent guère, que souvent ils ne connaissent pas. Ainsi, les expériences mêmes au moyen desquelles on prétend prouver que rien ne s'anéantit montrent qu'il y a, en réalité, des choses qui s'anéantissent : ce sont les formes, les manières d'être, ce que les philosophes appellent les accidents. Quand les formes périssent, tout ne périt pas, il est vrai, puisqu'il reste ce que les mêmes philosophes appellent les substances, ce que les chimistes nomment des corps simples. Pour les chimistes, la substance d'un corps composé quelconque n'est autre chose que ce qu'il y a d'irréductible dans ce corps, c'est-à-dire ce qu'on peut y trouver de simple par l'analyse. Mais est-on sûr que les corps rangés aujourd'hui dans la série des corps simples ne seront pas décomposés plus tard quand on aura des méthodes et des instruments plus parfaits? Personne n'oserait le dire, et plusieurs savants regardent comme probable l'unité absolue de la matière, d'où il résulterait qu'il n'existerait qu'une seule substance réelle, un seul être ne pouvant jamais être anéanti; tout le reste rentrerait dans la catégorie des formes, des accidents et pourrait périr.

Quoi qu'il en soit, il est évident que l'axiome *rien ne s'anéantit* est trop général, puisque les formes des choses périssent, et on ne peut pas dire que les formes ne soient rien. Le plus souvent, il est vrai, ces formes ne périssent un instant que pour reparaître plus tard, soit au même lieu, soit ailleurs; mais il y a pourtant des formes qui ont complétement cessé d'exister, comme, par exemple, celles des races disparues parmi les animaux et parmi les végétaux. Ce qui ne s'anéantirait jamais, ce serait ce qui existerait d'une manière indépendante de toute forme particulière; mais quelque chose peut-il exister sans une forme particulière? Cela paraît fort douteux. Au fond, cette impossibilité d'*anéantissement* qu'on pose comme un axiome ne signifie peut-être que l'impossibilité de détacher une existence quelconque de la grande chaîne qui relie toutes les existences : tout se tient, tout s'enchaîne, rien n'est isolé ; le passé se relie au présent et le présent se relie à l'avenir; ce qui naît se rattache à ce qui meurt et ce qui meurt se rattache à ce qui va naître; si ce qui meurt n'est qu'une forme, cette forme appartient à un objet réel quelconque qui, lui, ne meurt jamais ou ne meurt qu'après avoir engendré d'autres êtres au moyen desquels la forme elle-même se trouve rattachée au grand ensemble.

**ANÉLIER DE TOULOUSE** (Guillaume), troubadour du XIIe siècle, mort au commencement du XIIIe. Il a composé un poëme sur la guerre de Navarre, et des sirventes, adressés au comte d'Artanac, contre les mœurs du siècle. On y sent respirer l'amour du pays et l'aversion pour toute domination étrangère.

**ANELLI** (Angelo), poëte et professeur italien, né à Desenzano en 1761, mort en 1820. Il fut, à l'âge de vingt ans et à la suite d'un concours public, nommé professeur de littérature latine et italienne au collége de sa ville natale, mais il quitta bientôt l'enseignement pour entrer dans l'administration, qu'il abandonna pour étudier le droit. Il fut reçu docteur après deux années d'études à Padoue. Lors de la première invasion de l'Italie par les Français, il revint dans sa ville natale et reçut pour sa conduite les félicitations du sénat de Venise. Quand la révolution éclata dans le Brescian, il fut incarcéré comme hostile au mouvement, puis remis en liberté. Il partit alors pour Mantoue, où il s'engagea dans l'artillerie française; il devint quelque temps après secrétaire du général Augereau qui commandait à Vérone, puis retourna dans sa famille et fut nommé, en 1797, commissaire du Directoire près l'administration du département de Benaco; mais il donna bientôt sa démission. A l'entrée des Austro-Russes en Italie, il fut emprisonné, puis relâché (1799), et quitta définitivement la carrière administrative pour rentrer dans l'enseignement. Il fut d'abord (1802) professeur d'éloquence et d'histoire au collége de Brescia, puis (1809) professeur d'éloquence judiciaire à Milan. En 1817, il obtint la chaire de procédure; mais il mourut du chagrin que lui causaient les retards qu'on apportait à l'installer dans ses fonctions. On lui doit : *Odæ et elegiæ* (Vérone, 1788, in-8o); l'*Argene, novella morale in ottava rima* (Venise, 1793, in-8o); *Le Cronache di Pindo* (Milan, 1818, in-8o)

* **ANÉMOGRAPHE** s. m. — Instrument muni d'un récepteur et d'un enregistreur, c'est-à-dire d'un appareil qui indique la direction du vent à tous les moments de la journée et conserve la trace de cette indication. V. ANÉMOMÈTRE, au tome Ier.

* **ANÉMONE** s. f. — Encycl. Quoique l'*anémone* croisse spontanément dans les contrées tempérées de l'Europe, l'opinion généralement accréditée est qu'elle a été apportée d'Asie.

Voici la curieuse anecdote qui court à ce sujet :

Le fleuriste qui l'apporta de l'Orient, désirant se réserver la jouissance égoïste de cette fleur, ne voulut consentir à en donner une seule graine à qui que ce fût. Il était insensible à toutes les supplications et à toutes les offres de ses voisins.

Un jour, un avocat de ses intimes amis imagina de se présenter chez le possesseur d'*anémones*, vêtu de sa robe du palais. Tout en se promenant dans son jardin et en exaltant la beauté incomparable des *anémones*, il eut la précaution de faire flotter à la dérobée le pan de sa robe sur quelques-unes des plus épanouies.

Comme les graines étaient en pleine maturité, elles purent s'attacher facilement à la robe à l'aide du duvet qui les recouvre. Le larcin était consommé; aussi, grande fut la surprise de l'homme aux *anémones* quand, l'année suivante, il vit se multiplier dans les jardins voisins une plante pour laquelle il avait eu la folie de refuser des sommes considérables.

Cette belle fleur, qui se flétrit rapidement, est, dans le langage des fleurs, l'emblème de la fragilité; c'est le symbole qui rappelle la brièveté de l'existence. Chez les anciens, l'*anémone* était née du sang d'Adonis ou des larmes de Vénus pleurant sa mort.

**ANÉMONTE** ou **ANEMBOTE**, un des quatre Annédotes des Chaldéens.

* **ANENCÉPHALIENS** s. m. pl. — Encycl. Térat. Les *anencéphaliens*, dans la nomenclature de Geoffroy Saint-Hilaire, constituent une famille de monstres dépourvus, non pas de tête, comme nous l'avons dit par erreur dans les premiers tirages du premier volume, mais d'encéphale. Le législateur de la tératologie admet deux genres dans cette famille : les *anencéphales* proprement dits et les dérencéphales. Les premiers sont complétement dépourvus d'encéphale et de moelle épinière; chez les seconds, l'absence de moelle épinière n'atteint que la région cervicale, ou tout au plus la partie la plus élevée de la région dorsale. Dans tous les cas, l'encéphale manquant complétement, il n'existe que des rudiments de la voûte cranienne sur la périphérie. Partout où manque la moelle épinière, l'épine dorsale, ouverte en arrière, se présente sous la forme d'une gouttière, fermée pendant la gestation par une membrane qui se déchire pendant l'accouchement et donne issue à une abondante masse de sérosités. La parturition, dans le cas d'anencéphalie du fœtus, est toujours prématurée; toutefois, dans des cas assez nombreux, elle ne s'éloigne que peu du terme ordinaire, et le fœtus vient au jour dans de remarquables conditions de vigueur. Chose étonnante, et qui a singulièrement préoccupé les physiologistes, l'*anencéphalien* naît presque toujours vivant et peut même conserver l'existence pendant un temps court, il est vrai, mais dont la durée ne laisse pas d'être surprenante, vu l'absence totale d'un système organique qu'on avait pu croire absolument essentiel à la vie. L'existence extra-utérine des anencéphales offre donc un intérêt physiologique du premier ordre. On l'a vue se prolonger deux, sept, douze, vingt et une heures, et jusqu'à trois jours. Cette dernière observation a été faite par Serres, en 1812, à l'Hôtel-Dieu de Paris. Elle est d'autant plus remarquable que le sujet qui en fut l'objet était un *anencéphalien* vrai, c'est-à-dire qu'il était complétement dépourvu de moelle épinière. Sur le refus de toutes les nourrices de donner le sein à un monstre si horrible, il fallut le nourrir d'eau sucrée et de lait, ce qui fut sans doute un obstacle à une conservation plus prolongée.

Un autre fait non moins curieux, mais à un autre point de vue, mérite d'être rapporté ici. Une momie venue d'Egypte et passant pour être une momie de cynocéphale arriva à Paris, où, examinée par Geoffroy Saint-Hilaire, elle fut reconnue pour appartenir à un anencéphale. L'erreur venait-elle de l'expéditeur seulement ou avait-elle été commise par les Egyptiens à l'époque de la sépulture? Il y avait à cette question une réponse péremptoire : la momie provenait d'Hermopolis et avait été tirée d'un lieu réservé à la sépulture des singes et des ibis; elle était, du reste, accompagnée d'une figurine en terre cuite, représentant un cynocéphale, et mise là comme pour constater la nature de l'être qu'on y avait enseveli. Que conclure de là? C'est que les Egyptiens, partageant une erreur qui paraît avoir été générale et qui existe encore aujourd'hui, regardaient certains monstres comme des singes et les reléguaient dans la sépulture réservée aux animaux.

On n'a presque pas observé de cas d'anencéphalie chez les animaux; dans l'espèce humaine, les individus observés (ils sont nombreux) appartiennent généralement au sexe féminin.

Il serait superflu de rechercher la cause directe de l'anencéphalie comme des autres cas tératologiques; il paraît cependant constaté que les cas d'anencéphalie se produisent toujours après une vive émotion éprouvée par la mère pendant la gestation.

**ANENTÉRÉMIE** ou **ANENTÉRHÉMIE** s. f. (a-nan-té-ré-mî — du gr. *an* priv.; *enteron*, intestin; *aima*, sang). Pathol. Anémie intestinale.

* **ANÉROÏDE** adj. — La véritable étymologie de ce mot est *a* priv.; *nêros*, humide, liquide; parce que le baromètre ainsi nommé ne contient aucun liquide. On trouve la description du baromètre *anéroïde* au mot BAROMÈTRE, tome II, page 247.

**ANESI** (Paolo), peintre florentin, qui vivait au XVIIIe siècle. Il s'est voué au paysage historique et a surtout peint des vues des ruines des environs de Rome. Il a été le maître de Zuccherelli, et on confond quelquefois ses ouvrages avec ceux de J.-P. Pannini, qui a cultivé le même genre.

**ANÉSORHIZE** s. f. (a-né-zo-ri-ze). Autre forme du mot ANNÉSORHIZE.

* **ANESTHÉSIQUE** adj. et s. m. — D'après M. Oré, chirurgien de Bordeaux, le chloral injecté dans les veines serait le plus puissant des *anesthésiques*. Nous empruntons au compte rendu d'une séance de l'Académie des sciences du mois de mai 1874 le passage suivant :

« La méthode *anesthésique* par injection intra-veineuse paraît décidément devoir entrer dans la pratique. Un jeune homme de vingt-deux ans avait un séquestre dans le pied, près du calcanéum; on pouvait craindre la gangrène, et il fallait retirer les débris osseux. M. Oré injecta dans la veine 30 grammes d'eau distillée renfermant 3 grammes de chloral. Le sommeil survint immédiatement. L'opération, très-délicate, dura vingt-cinq minutes. M. Oré soumit le patient à des secousses électriques pour amener le réveil. « Avez-vous souffert? demanda-t-il. — Je » n'ai rien ressenti, » répondit le malade, fort étonné que l'opération fût terminée. Le sommeil s'était maintenu, en effet, très-calme et aurait duré très-longtemps si l'on n'avait eu recours à l'électricité pour l'interrompre.

» M. Oré conclut de ce nouveau succès que le problème de l'anesthésie est décidément résolu. En effet, on produit le sommeil à volonté et immédiatement par la méthode intraveineuse, sans danger de phlébite. L'insensibilité est absolue et le sommeil peut persister pendant des heures. Enfin, on peut l'interrompre quand on le juge utile à l'aide de l'électricité. Sommeil, insensibilité, réveil, ce sont bien là, en effet, les termes du problème. Si, à l'avenir, le succès reste le même, il est clair que la médecine aura bien cette fois en sa possession un moyen efficace de supprimer la douleur. »

**ANÉSYCHIE** s. f. (a-né-zi-kî — du préf. priv. *an*, et du gr. *ésuchos*, paisible). Entom. Genre d'insectes lépidoptères nocturnes, détaché des yponomeutes. V. ce dernier mot, au tome XV du *Grand Dictionnaire*.

* **ANET**, bourg de France (Eure-et-Loir), ch.-l. de cant., arrond. et à 14 kilom. de Dreux, entre l'Eure et la Vesgre, sur la lisière septentrionale de la forêt d'Evreux, dans la jolie vallée de l'Eure, qui forme en face d'Anet plusieurs petites îles; pop. aggl., 1,278 hab. — pop. tot., 1,447 hab. La châtellenie d'Anet, après avoir appartenu à divers seigneurs, dont le premier connu fut Urson (1034), vint en la possession de Louis de Brézé, qui épousa Diane de Poitiers en 1514. Elle passa ensuite au duc de Vendôme, à la princesse de Condé, à la duchesse du Maine, à Louis-Charles de Bourbon, à Louis XV et enfin au duc de Penthièvre. Nous avons décrit le château d'Anet au tome Ier du *Grand Dictionnaire*, p. 354.

**ANETHAN** (Jules-Joseph, baron D'), magistrat et homme d'Etat belge, né en 1803. Il étudia le droit, se fit recevoir avocat et entra dans la magistrature après la révolution de 1830. Procureur du roi en 1831, avocat général près la cour d'appel de Bruxelles en 1836, il se fit remarquer par l'ardeur de ses idées cléricales et fut appelé, au mois d'août 1843, à prendre le portefeuille de la justice dans le cabinet formé par M. Nothomb. Il conserva ces fonctions lors de la reconstitution du ministère par M. Van de Weyer (juillet 1845) et par M. de Theux (mars 1846), s'attacha uniquement à servir les intérêts des cléricaux et présenta un projet de loi ayant pour objet de mettre des entraves à la liberté de la presse (avril 1847). Au mois d'août suivant, le ministère de Theux ayant dû donner sa démission pour faire place à un cabinet libéral, M. d'Anethan quitta le ministère de la justice et fit, comme député de Louvain à la Chambre des députés, une opposition constante aux libéraux. En 1856, le roi Léopold le nomma ministre d'Etat. Elu membre du Sénat, il devint à cette Chambre un des chefs les plus ardents de l'opposition cléricale sous le ministère Frère-Orban et attaqua surtout avec la dernière âpreté les actes du ministre de la justice. Les élections partielles de juin 1870 ayant été favorables aux cléricaux, le cabinet Frère-Orban donna sa démission et M. d'Anethan fut chargé de constituer un nouveau ministère (1er juillet), dans lequel il prit le portefeuille des affaires étrangères. Pendant la guerre de 1870-1871, il manifesta des sympathies marquées pour la Prusse. Le 30 mai 1871, il lança un ordre d'expulsion contre Victor Hugo, au sujet de sa lettre sur les événements de la Commune, et exprima l'intention de faire traiter comme des criminels de droit commun les individus compromis dans le mouvement communaliste et qui chercheraient un refuge en Belgique. La nomination par le ministère, au poste de gouverneur de Limbourg, de M. de Decker,

gravement compromis dans les affaires Langrand-Dumonceau, provoqua une interpellation du député Bara. L'opinion publique étant surexcitée au plus haut point contre les agissements des cléricaux, il s'ensuivit à Bruxelles des manifestations contre le ministère. Ces manifestations prirent un tel caractère de gravité que Léopold II fit demander à M. d'Anethan sa démission. Le cabinet se retira et fut remplacé par un autre ministère clérical, présidé par M. de Theux (7 décembre 1871). Depuis lors, M. d'Anethan a siégé au Sénat, votant avec les cléricaux les plus fanatiques.

**ANÉTOR**, berger phocéen, au service de Pélée. (*Métamorphoses* d'Ovide.)

**ANEURIN**, poëte gaélique du VIe siècle, né vers 510, mort en 570. Il était fils d'un chef de tribu, Caw-ab-Geraint; les Gododins ou Ottabins, auxquels il commandait, habitaient le nord de l'Angleterre et furent écrasés par les Saxons à la bataille de Cattraeth (Northumberland) en 540. De trois cent soixante-trois chefs présents à la bataille, Aneurin échappa seul avec trois autres. Il se réfugia alors à la cour du roi Arthur et entreprit de chanter les exploits de ses frères d'armes. Le plus long fragment qui ait subsisté de ses poésies appartient à une vaste composition intitulée : les *Gododins ;* il a un peu plus de 900 vers et raconte une série d'épisodes relatifs à la guerre d'extermination où périt toute la tribu. L'authenticité de ce fragment a été contestée par quelques critiques et défendue par Turner. Deux traductions anglaises en ont été données par Edward Davies (*Mythology and Rites of the British Druids*) et par l'archidiacre William. Gray a publié en partie l'original. Un autre poëme, attribué à Aneurin, *Englynion y Misseld* (*Vers sur les mois*), a été imprimé dans la *Myvyrian Archaiology.*

**ANGARE** s. m. (an-ga-re — gr. *aggareia*, servitude). Hist. anc. Courrier, porteur de dépêches, chez les anciens Persans. V. ANGARION ci-après.

**ANGARION** s. m. (an-ga-ri-on). Hist. anc. Mot par lequel les Grecs désignaient le moyen de communication établi entre la cour du roi de Perse et toutes les provinces de son empire : *L'*ANGARION *se faisait au moyen de courriers nommés angares, qui étaient répartis par stations distantes entre elles d'une journée de chemin. L'*ANGARION *était uniquement réservé pour la cour.* (Complément de l'Acad.)

**ANGATO** s. m. (an-ga-to). Nom que les Madécasses donnent aux esprits du sixième ordre. Ce sont, chez eux, les spectres, les revenants de nos bonnes femmes.

**ANGE DE SAINT-JOSEPH** (le Père). V. LABROSSE (Ange de), au tome X, page 17.

**Ange Pitou**, roman d'Alexandre Dumas (1852, 8 vol. in-8°). *Ange Pitou* fait suite à *Balsamo* ou *Mémoires d'un médecin* (1848, 19 vol. in-8°) et a lui-même pour continuation la *Comtesse de Charny* (1852, 19 vol. in-8°). Dans *Joseph Balsamo* (v. BALSAMO), on a vu un petit paysan du nom de Gilbert, passionnément épris d'Andrée de Taverney, profiter de ce que la jeune fille avait été endormie du sommeil magnétique par Cagliostro, son maître, pour en abuser à discrétion, ou plutôt à indiscrétion. On retrouve dans *Ange Pitou* le petit paysan devenu célèbre sous le nom de docteur Gilbert; il a beaucoup étudié, pour réparer son méfait et devenir un homme honorable; il a été en Amérique et s'est fait estimer de Washington. Il rapporte du nouveau monde, sur la dignité de l'homme, le progrès, l'avenir de la forme républicaine, des idées encore très-avancées pour l'ancien monde, mais que va dans peu de temps faire prévaloir la Révolution. Andrée de Taverney, fille d'honneur de Marie-Antoinette et sa plus intime confidente, est devenue la comtesse de Charny; quant à l'enfant conçu pendant le quart d'heure de sommeil magnétique, il est élevé, sous le nom de Gilbert, d'abord à Villers-Cotterets, patrie d'Alex. Dumas, qui a voulu jeter quelque lustre sur sa ville natale, puis dans un collége de Paris. A Villers-Cotterets, il a eu pour camarade Ange Pitou, le héros de ce livre; nous disons le héros pour nous conformer à l'usage, le roman portant le nom de ce personnage, qui n'a rien d'un héros. C'est un garçon de ferme, amené à Paris par son patron, le père Billot, au moment de la prise de la Bastille et qui ne joue guère dans les événements qu'un rôle de comparse, malgré tout le désir du romancier d'en faire un homme d'importance. Une cassette renfermant des dossiers précieux, relatifs à Andrée de Taverney, a été déposée par le docteur Gilbert, avant son départ pour l'Amérique, chez le père Billot, son fermier. Des agents de police fouillent dans les armoires sous prétexte de découvrir une brochure républicaine du docteur et s'emparent des papiers. Billot et Ange Pitou courent à toute bride vers Paris, dès qu'ils s'aperçoivent de la soustraction, et là ils apprennent que le docteur Gilbert, à peine débarqué au Havre, a été saisi par des exempts et jeté à la Bastille. Qu'à cela ne tienne; ils prendront la Bastille pour le délivrer, et c'est ce qu'ils font le 14 juillet 1789. Aussitôt mis en liberté, le docteur apprend de Billot la disparition de sa cassette et juge, en homme avisé, que ce vol de papiers intimes et sa propre incarcération sont deux faits corrélatifs nés de la même influence toute-puissante. Il arrache au peuple qui allait les détruire les fameux registres d'écrou, voit qu'il a été emprisonné à la requête de la comtesse de Charny, haute et puissante dame qu'il ne connaît nullement, et reste un moment dérouté; mais, quand il apprend que cette comtesse inconnue et Andrée de Taverney sont une seule et même personne, tout s'éclaircit. Il pénètre jusqu'à Louis XVI, grâce à une lettre d'introduction de Necker, fait appeler la comtesse, l'endort suivant les procédés de Cagliostro, lui arrache ses secrets et rentre en possession de la cassette.

Ce petit drame intime sert de cadre à deux des principaux événements de la Révolution : la prise de la Bastille et les journées des 5 et 6 octobre, qu'Alexandre Dumas a racontées avec sa verve ordinaire. Toutefois, la lecture de ces pages montre combien le genre adopté par lui pour servir de cadre au roman historique est inférieur à celui qu'ont pris, après lui, MM. Erckmann et Chatrian dans leurs *Romans nationaux.* A. Dumas est obligé de faire de ses héros de roman les héros mêmes des événements qu'il raconte; c'est le fermier Billot et son acolyte Pitou qui prennent la Bastille; ils jouent, dans les journées des 5 et 6 octobre, un rôle bien supérieur à celui de La Fayette. MM. Erckmann et Chatrian ont été bien mieux avisés en faisant du personnage autour duquel roule l'action un simple témoin oculaire auquel on s'intéresse d'autant plus que son rôle est moins invraisemblable; ils ont du moins évité, en agissant ainsi, de travestir les grands événements historiques, d'en amoindrir l'origine et la portée.

* **ANGÉIA.** — Elle était fille du géant Geirreudour et une des neuf vierges scandinaves qui, avec Odin, enfantèrent le dieu Heimdall. Les autres sont : Arla, Elgia, Gialp, Greip, Jarusax, Sindur, Ulfruna, Urgiafa.

**ANGEL** s. m. (an-jèl). Ancienne monnaie de France.

**ANGEL** (Ange-Jean-Robert EUSTACHE, dit), vaudevilliste français, né à Anvers en 1813, mort en 1861. Il se rendit jeune à Paris, où il se prit de goût pour les lettres et le théâtre, collabora à divers journaux, notamment à la *France maritime*, au *Cabinet de lecture*, au *Moniteur des théâtres*, etc., et il écrivit, soit seul, soit en collaboration, un grand nombre de vaudevilles, presque tous en un acte, sous le nom d'**Angel**. Parmi les pièces de cet écrivain qui ont été imprimées, nous citerons : *Un colonel d'autrefois* (1837), la *Dot de Cécile* (1837), *Un premier bal* (1838), les *Belles femmes de Paris* (1839), avec E. Vanel; les *Brasseurs du faubourg* (1839), le *Mari de la fauvette* (1840), *Jean Bart* (1840), *A la vie, à la mort* (1840), *Au Vert-galant* (1842), avec Saint-Yves; *Trois femmes, trois secrets* (1842), l'*Inconnue de Ville-d'Avray* (1847), avec Villeneuve; *Une femme exposée* (1848), *Mademoiselle Carillon* (1849), ces deux dernières avec Saint-Yves; *Julia* ou les *Dangers d'un bon mot*, en deux actes (1851), avec Xavier; le *Beau jour* (1852), *Un dernier jour de vacances* (1852), les *Physiologies*, avec Veyrat (1852); *Un spahi* (1854), avec Louis Cordier, etc. On lui doit enfin un recueil d'articles intitulé : *Çà et là* (1852, in-18).

**ANGÈLE**, surnom sous lequel Diane était adorée en Sicile. ‖ Ancien nom d'Hécate.

**ANGELES**, ville du Chili, ch.-l. de la province d'Arauco, sur le rio Quilqué; 5,000 hab.

**ANGELI** (Bonaventure), historien italien du XVIe siècle, mort en 1576. Il était Ferrarais et il fut d'abord au service des ducs de Ferrare. Il écrivit pour eux ou leurs amis diverses dissertations érudites : *Vita di Lodovico Cati, gentiluomo ferrarese* (1554, in-4°); *Gli elogi degli eroi Estensi* (1556, in-4°); *Discorso intorno dell' origine de' Cardinali; De non sepeliendis mortuis*, etc. Il alla ensuite s'établir à Parme et y rassembla les documents de l'histoire de cette ville, qu'il voulait écrire. Le libraire Erasme Viotto mit à sa disposition une grande quantité de livres et de manuscrits qu'il possédait, ce qui lui permit de composer un ouvrage exact et consciencieux, encore estimé. Viotto, qui était en même temps imprimeur, ne l'édita qu'après la mort d'Angeli : *Istoria della città di Parma e descrizione del fiume Parma* (1591, in-4°). L'ouvrage est divisé en huit livres, chaque livre dédié à l'un des citoyens les plus considérables de Parme et précédé de la généalogie de la famille à laquelle il appartenait.

**ANGELIA** (*la messagère*), surnom de l'Aurore, qui annonce l'arrivée du Soleil. ‖ Fille de Mercure, chargée de donner aux morts des nouvelles des vivants.

**ANGELICO** (Michel-Angelo), poëte italien, né à Vicenza vers 1640, mort à Vienne en 1697. Il étudia la jurisprudence, puis se consacra exclusivement aux lettres. Ses succès lui valurent d'être admis à l'Académie des *Olimpici*, de Vicenza, et à celle des *Ricovrati*, de Padoue; sur la fin de sa vie, ayant écrit quelques vers pour le mariage du fils de l'empereur d'Autriche, il fut appelé à Vienne (1690) et reçut, avec une pension, le titre de **Poeta cæsareo**. On a de lui : *Poesie liriche* (Venise, 1665, in-12); *Discorsi academici* (1665, in-12); *Epitalamio nelle nozze de' monarchi Leopoldo Cesare Augusto et Margherita di Spagna* (1689, in-4°); *Assemblea de' cigni per celebrare i sudori apostolici del P. D. Girolamo Ventimiglia, teatino* (Vienne, 1691, in-4°); *L'Innocenza illesa dal tradimento* (Vienne, 1694, in-4°).

**ANGELINA** s. f. (an-jé-li-na). Planète télescopique, découverte par M. Tempel.

**ANGELIO** ou **DEGLI ANGELI.** V. ANGELI (Pietro Degli), au tome Ier du *Grand Dictionnaire.*

* **ANGÉLIQUE** s. f. et adj.—**Encycl.** Chim. Le groupe *angélique* présente trois ordres de composés : l'acide *angélique*, qui donne des sels, comme nous le verrons plus loin, l'anhydride *angélique* et l'aldéhyde *angélique* ou hydrure d'angélyle.

L'acide *angélique* $C^5H^8O^2$, également connu sous le nom d'acide sumbulique, peut s'obtenir par divers procédés. On l'extrait de la racine d'*angélique*, de l'huile de croton; on le prépare encore à l'aide de l'essence de camomille ou en faisant réagir la potasse sur la peucédanine.

— *Préparation au moyen de la racine d'angélique.* On prend 25 kilogrammes de racine environ; on hache le tout en le mélangeant avec 2 litres d'eau, puis on exprime le résidu en pressant le mélange entre deux toiles; on filtre, puis on concentre par évaporation, et l'on distille la liqueur obtenue avec de l'acide sulfurique. Le produit de cette distillation est trouble et se divise en deux couches assez nettement tranchées : la couche supérieure est huileuse, acide, aromatique et rappelle l'odeur du fenouil; la couche inférieure est aqueuse. On ajoute alors la quantité de carbonate de potassium nécessaire pour saturer le liquide, et l'on évapore jusqu'à ce que l'odeur de fenouil cesse de se faire sentir. On reprend alors la masse, dont on sature l'alcali à l'aide de l'acide sulfurique, que l'on verse en excès, puis on distille à nouveau. Il passe d'abord un acide huileux mêlé d'une solution aqueuse du même acide, puis de l'acide *angélique*, qui cristallise dans le récipient. Au cours de cette dernière réaction, il ne faut point évaporer à siccité, ajouter de l'eau quand elle vient à manquer et mener lentement l'opération.

Le récipient contient, comme nous l'avons dit, de l'acide *angélique* cristallisé, mais il renferme également une huile, qui n'est autre que l'acide valérique tenant de l'acide *angélique* en dissolution. Pour isoler ce dernier acide, il suffit de refroidir le récipient jusqu'à — 20°; l'acide *angélique* se précipite cristallisé, et il suffit de décanter pour l'obtenir. La liqueur aqueuse, qui contient, elle aussi, de l'acide *angélique* en dissolution, l'abandonne si on l'amène à 0° ou à — 5°.

— *Préparation par l'essence de camomille romaine.* On peut, en traitant l'essence de camomille romaine par la potasse, obtenir rapidement une assez grande quantité d'acide *angélique.* Ce procédé est plus expéditif que le précédent, mais il faut avoir soin d'arrêter à temps la réaction, car l'acide *angélique*, sous l'influence d'une action trop prolongée de la potasse, pourrait se transformer en acides acétique et propionique. Pour préparer l'acide *angélique* au moyen de l'essence de camomille, on mélange cette dernière avec de la potasse en poudre, puis on chauffe légèrement; il se forme une masse gélatineuse, dans laquelle il se produit, sous l'influence de la chaleur, une réaction chimique qui amène un dégagement d'hydrogène et provoque une forte élévation de température. On retire le feu et on abandonne la masse à elle-même. L'hydrocarbure de l'essence se volatilise et laisse un mélange solide d'angélate et d'hydrate potassique. On dissout le tout dans l'eau, puis on sépare les couches huileuse et aqueuse; on filtre sur un filtre mouillé le liquide huileux, puis on le sature par l'acide sulfurique. L'acide *angélique* est mis en liberté et vient nager à la surface sous forme d'un liquide huileux, qui cristallise par le refroidissement si l'opération a été bien conduite. La présence de l'acide acétique et de l'acide propionique, produits de la décomposition de l'acide *angélique*, empêchent ce dernier de cristalliser. Si donc on avait trop chauffé au début et provoqué ainsi la décomposition de l'acide à préparer, il conviendrait, pour isoler les produits, de mêler le liquide huileux avec cinq ou six fois son poids d'eau à 0°, de distiller à nouveau et d'exposer le résidu à l'air. Suivant Gerhardt, qui a donné ce moyen de préparer l'acide *angélique*, on peut retirer de 100 grammes d'essence 20 grammes d'acide.

— *Préparation au moyen de l'huile de croton.* Pour obtenir ainsi l'acide *angélique*, on saponifie l'huile de croton par la soude caustique, puis on précipite par le chlorure de sodium le savon formé. On sépare le savon de la liqueur aqueuse, puis on y verse de l'acide tartrique, qui en sépare une matière résineuse. On distille la liqueur aqueuse, on neutralise le produit par la baryte, puis on ajoute de l'acide tartrique, et on recommence la distillation et l'addition d'acide tartrique, jusqu'à ce que la liqueur ne renferme plus d'acide chlorhydrique. Ce résultat obtenu, on sature par la baryte, puis on distille avec de l'acide phosphorique concentré. Le liquide obtenu renferme un mélange d'acide crotonique et d'acide *angélique.* On distille une dernière fois avec de l'eau; l'acide crotonique passe d'abord, puis vient le tour de l'acide *angélique*, que l'on recueille et qu'on fait cristalliser en abaissant la température.

La préparation de l'acide *angélique* au moyen de l'action de la potasse sur la peucédanine est peu usitée; aussi ne nous y arrêterons-nous pas.

L'acide *angélique* possède une odeur aromatique, une saveur acide et piquante; ses solutions aqueuses rougissent la teinture de tournesol. Il est peu soluble dans l'eau froide, mais se dissout très-bien dans l'eau chaude, dans l'alcool, l'éther et les huiles essentielles. Il fond à 45°, bout à 190° sans s'altérer et brûle en donnant une flamme brillante et fuligineuse. L'acide *angélique* se décompose quand on le chauffe avec un excès de potasse et donne un acétate et un propionate potassiques avec dégagement d'hydrogène.

L'acide *angélique* est monoatomique et monobasique. Il donne, par échange de H contre un métal, des sels plus ou moins solubles dans l'alcool et dans l'eau. Au nombre de ces sels figurent les angélates d'ammonium, de potassium, de sodium, de calcium, de cuivre, de plomb, d'argent, de mercure, etc.

— *Anhydride angélique* $C^{10}H^{14}O^3$. On obtient l'anhydride *angélique* en faisant réagir à froid 1 molécule d'oxychlorure de phosphore sur 6 molécules d'angélate de potassium bien sec. Il se produit une réaction violente; on attend qu'elle s'apaise, puis on lave avec une dissolution faible de carbonate de soude. On dissout le produit dans l'éther, on le mélange avec du chlorure de calcium fondu, on abandonne le tout pendant un temps assez long et enfin on distille. L'anhydride obtenu est une huile incolore, neutre, plus lourde que l'eau et ne présentant à froid qu'une odeur faible qui ne rappelle pas celle de l'acide *angélique.* Quand on distille cet anhydride, il passe vers 280°; puis la température s'élève, et ce qui n'est point distillé se décompose en laissant un résidu de charbon. Sous l'influence d'une solution alcaline concentrée et bouillante, l'anhydride *angélique* donne un angélate alcalin. Si on le chauffe avec un fragment de potasse, on obtient un angélate de potassium et de l'acide *angélique.* L'eau n'agit que très-lentement sur cet anhydride, qu'elle finit cependant par oxyder au bout d'une vingtaine de jours. Il se forme des cristaux d'acide *angélique.* L'ammoniaque liquide transforme l'anhydride *angélique* en une masse pâteuse, qu'elle ne tarde pas à dissoudre.

En traitant par le chlorure d'acétyle les angélates alcalins bien secs, on obtient l'anhydride angélo-acétique, qui se présente sous la forme d'une huile assez mobile, plus lourde que l'eau et sans action sur la teinture végétale. Son odeur est voisine de celle de l'anhydride *angélique*, mais s'accuse plus énergiquement par la chaleur. L'eau n'agit que très-lentement sur cet anhydride, que les solutions alcalines transforment rapidement en un mélange d'angélate et d'acétate alcalin.

Si l'on chauffe faiblement un mélange de chlorure de benzoïle et d'angélate potassique, on obtient un anhydride angélo-benzoïque. C'est une huile très-claire, assez fluide, plus dense que l'eau et qui rappelle à froid l'odeur de l'anhydride *angélique.*

— *Aldéhyde angélique* $C^5H^8O$. Le chimiste Gerhardt, ayant observé que, lorsqu'on chauffe l'essence de camomille romaine avec de la potasse, il se dégage de l'hydrogène, avec formation d'angélate de potassium, admit que l'aldéhyde *angélique* constituait une partie de l'essence de camomille. Bien que cette substance n'ait point encore été isolée à l'état de pureté, tout porte à croire que l'opinion de Gerhardt est fondée, la réaction qui nous occupe s'expliquant très-facilement si on admet la présence d'un anhydride *angélique* dans l'essence de camomille; en effet,

$$C^5H^8O + KHO$$

Aldéhyde *angélique.* — Potasse.

donnent

$$C^5H^7O^2K + H^2$$

Angélate de potassium. — Hydrogène.

**ANGELIS** (Jérôme DE), missionnaire jésuite italien, né à Castro (Sicile) en 1567, mort dans l'île d'Yeso en 1623. Il étudia d'abord le droit à Palerme, puis se décida à entrer dans l'ordre des jésuites, vers 1585, et se destina aux missions orientales. Il s'y prépara une dizaine d'années et partit en 1596. Jeté sur les côtes du Brésil, pris par des pirates, puis ramené en Angleterre, il passa en Portugal et repartit en 1602 pour le Japon. Il essaya d'y catéchiser les indigènes jusqu'en 1614. A cette époque, les jésuites furent chassés du royaume; Jérôme de Angelis persista à rester, sous un déguisement, et à continuer sa propagande. Durant neuf années, il réussit à se cacher dans le Niphon, visita les îles voisines, où aucun Européen n'avait encore pénétré, et convertit, disent les pieuses relations, plus de 10,000 Japonais. A la fin, reconnu par les autorités de l'île d'Yeso, il fut arrêté, jeté en prison avec un certain nombre de néophytes et brûlé vif. On lui attribue une *Relation du royaume de Japon* (Rome, 1625, in-8°).

**ANGELIS** (Pierre), peintre français, né à Dunkerque en 1685, mort en 1734. Il étudia la



peinture à Rome et à Dusseldorf, puis vint s'établir à Rennes. Il exécuta un grand nombre de compositions de divers genres. Dans la première partie de sa carrière, il a imité tantôt Teniers, tantôt Watteau; dans la seconde, il a adopté plus particulièrement la manière de Rubens et de Van Dyck. Ses meilleurs tableaux représentent des intérieurs.

**ANGELO** (Jacques D'), helléniste italien, né à Mugello vers 1350, mort vers 1415. Il suivit à Venise les leçons de deux savants grecs, Manuel Chrysoloras et Demetrius Cydonius, envoyés par Manuel Paléologue sur la demande de la république, et, quand ils retournèrent dans leur patrie, il résolut de les accompagner et de visiter la Grèce pour perfectionner ses connaissances. A son retour, il se rendit à Rome et faillit être nommé secrétaire apostolique; ce fut Léonard d'Arezzo qui l'emporta sur lui; il occupa néanmoins cette charge à partir de 1510. Il a laissé d'excellentes traductions latines de divers ouvrages grecs : *Cosmographiæ Ptolomæi libri octo ; Ptolomæi quadripartitum; M. Tullii Ciceronis Vita a Plutarcho conscripta;* quatre autres *Vies*, celles de César, de Pompée, de Brutus et de Marius, traduites de Plutarque, etc. La première seulement, et la *Cosmographie de Ptolémée* ont été imprimées.

**ANGELO** (Lorentino D'), peintre italien du XVIe siècle. Il était élève de Pietro della Francesca et, comme lui, il cultiva la fresque, qu'il peignait absolument dans le même genre. Il en orna un grand nombre de monastères et d'églises d'Arezzo et des environs. — Vasari mentionne un ANGELO SICILIANO, sculpteur italien de la même époque, qui exécuta plusieurs statues pour la cathédrale de Milan.

**ANGELO-DEI-LOMBABDI (SAN-)**, ville d'Italie, ancien royaume de Naples, à l'E. d'Avellino; 6,000 hab. Evêché.

**ANGELO-IN-VADO (SAN-)**, ville du royaume d'Italie, anciens Etats de l'Eglise, à 18 kilom. S.-O. d'Urbin, sur le Métaure; 3,000 hab. Evêché.

**ANGELONI** (Francesco), savant littérateur et antiquaire italien, né à Terni, dans l'Ombrie, vers la fin du XVIe siècle, mort en 1652. Il était secrétaire du cardinal Aldobrandi et protonotaire apostolique, et il avait formé une riche collection d'objets d'art, connue sous le nom de Musée romain. Il fut choisi par le marquis Vincenzo Justiniani pour publier un catalogue de médailles impériales latines, qui porte le titre d'*Histoire métallique des empereurs romains.* Cet ouvrage, dédié à Louis XIII, fut l'objet de violentes critiques, dont quelques-unes étaient très-justifiées. Angeloni, vivement affecté des attaques dirigées contre lui, se préparait à recommencer son ouvrage, lorsqu'il mourut. Son neveu maternel, Giovanni Pietro Bellori, se chargea de ce soin et publia à Rome, en 1685, le travail revu de son oncle. On doit à Angeloni plusieurs épîtres et quelques comédies, dont deux ont été publiées; ce sont : *Gl' Irragionevoli amori* (Venise, 1611, in-12) et *La Flora* (Padoue, 1614, in-12). On lui doit encore des dialogues et des lettres.

**ANGELUCCI** (Théodore), médecin et littérateur italien, né à Belforte, près de Tolentino, vers 1540, mort à Montagnana en 1600. Après avoir fait de fortes études médicales et littéraires, il exerça la médecine à Rome, à Venise, à Trévise et à Naples; il s'acquit un si grand renom, que diverses villes lui offrirent le droit de cité. Comme littérateur, il s'est surtout rendu célèbre par sa longue querelle avec Patrizi, au sujet d'Aristote. On lui doit : *Sententia quod metaphysica sit eadem quæ physica* (Venise, 1584, in-4°), un de ses écrits dirigés contre Patrizi; *Exercitationum cum Patricio liber* (1585, in-4°); *Ars medica ex Hippocratis et Galeni thesauris potissimum deprompta* (Venise, 1593, in-4°); *De natura et curatione malignæ febris libri quatuor* (1593, in-4°); *Deus, canzone spirituale di Celio magno, etc.* (1597, in-4°); *Capitolo in lode della pazzia*, inséré par Garzoni dans son *Ospitale de' pazzi* (Venise, 1586); *L'Eneide di Virgilio, tradotta in versi sciolti* (Naples, 1649). Divers critiques ont pensé que cette traduction, encore estimée, était du Père Ignace Angelucci, jésuite, parent de Théodore et né comme lui à Belforte.

**ANGELUCCI** (Liborio), médecin et homme politique italien, né à Rome en 1746, mort à Milan en 1811. Il exerçait la profession de médecin accoucheur, lorsque la Révolution française eut son contre-coup en Italie. Il adopta avec enthousiasme les idées nouvelles et devint le chef de la démocratie à Rome. Le pape Pie VI le fit arrêter en 1793 et enfermer au château Saint-Ange; mais il fut bientôt remis en liberté, grâce à la protection du cardinal Antonelli. Il fut de nouveau arrêté en 1796 et maintenu sous les verrous durant un an. Il ne fut rendu à la liberté que sur les instances de Bonaparte et il se rendit en Allemagne auprès du général français pour le remercier. Après la chute du pouvoir pontifical, il fut un des cinq consuls nommés pour administrer la nouvelle république et n'en continua pas moins à exercer sa profession de médecin. Il quitta Rome lorsque les Français évacuèrent cette place en 1799 et se retira à Paris, d'où il ne revint en Italie que lorsque le pape Pie VII eut levé la défense qu'il avait faite de le laisser rentrer à Rome. Angelucci entra au service du roi d'Italie et fut nommé chirurgien-major des vélites, poste qu'il occupa jusqu'à sa mort. On lui doit plusieurs écrits sur différentes questions médicales et une édition annotée de Dante.

**ANGELUS**, fils de Neptune et d'une nymphe de Chio, frère de Mélané.

**Angelus du soir** (L'), tableau de J.-F. Millet. Le soleil a disparu derrière l'horizon. Du ciel blême, que dorent encore çà et là quelques rayons égarés dans l'espace, le crépuscule tombe sur les champs. La nature s'enveloppe de voiles discrets; elle va s'endormir. Un couple villageois s'est attardé au travail; les tintements de l'*Angelus* l'ont surpris au milieu de la campagne. Au bruit de la cloche lointaine, l'homme a déposé ses outils, et, son chapeau à la main, le front incliné, il s'est mis à prier. La femme imite son époux. La piété simple et naïve de ces deux paysans est admirablement exprimée; il y a dans leur attitude une mâle dignité; on comprend qu'ils sont pénétrés du devoir qu'ils remplissent. Leurs silhouettes, qu'assombrit le crépuscule, se détachent vigoureusement sur le ciel et ne manquent pas d'une certaine grandeur. Le paysage est une vaste plaine, au bout de laquelle on entrevoit le clocher du hameau. Une brouette chargée de sacs, un panier, une fourche, un tas d'herbe sont placés au premier plan.

Ce tableau, peint avec beaucoup d'ampleur, dans une gamme de tons sombres et forts, a figuré à l'Exposition universelle de 1867. Il appartenait à cette époque à M. E. Gavet. C'est assurément une des œuvres les plus remarquables de l'artiste qui a retracé avec tant de puissance les épisodes de la vie rurale.

**ANGÉMACURIEN** s. m. (an-jé-ma-ku-ri-ain). Relig. ind. Membre d'une secte d'Indous qui ne vivent que de mouches, de scorpions, d'araignées et autres insectes, assaisonnés avec du jus de certaines herbes, et qui sont dans une méditation continuelle, jour et nuit, les poings fermés et les yeux levés au ciel, pour marquer leur détachement des choses terrestres.

**ANGER** (Benjamin), médecin français, né à Athée (Mayenne) en 1838. Il vint faire ses études médicales à Paris, où il devint prosecteur des hôpitaux et prit le grade de docteur (1865). M. Anger est professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris et chirurgien de l'hôpital Saint-Antoine. On lui doit plusieurs ouvrages estimés : *De l'étranglement intestinal* (1865, in-4°); *Traité iconographique des maladies chirurgicales* (1865-1866, in-4°, avec 100 pl.); *Mélanomes* (1866, in-8°); *Nouvel appareil pour la compression permanente des artères anévrismales* (1866, in-8°); les *Plaies pénétrantes de poitrine* (1866, in-4°); *Nouveaux éléments d'anatomie chirurgicale* (1868, in-8°), avec plus de 1,000 figures dans le texte et un atlas in-4°, publié à part; *Pansement des plaies chirurgicales* (1872 in-8°); *Conférences de clinique chirurgicale* (1875, in-8°).

**ANGERBOURG**, ville de Prusse, sur l'Angerap, au point où cette rivière sort du lac Mauer, et à 60 kilom. S.-O. de Gumbinnen; 3,000 hab. Ecole de sourds-muets. Lainages et commerce de bois

**ANGERMAYR** (Christophe), sculpteur bavarois, né à Weilheim vers 1590, mort en 1653. Elève de Jean Degler, il s'établit à Munich en 1613 et fut nommé sculpteur de la cour avec un traitement de 400 florins. Il réunit pour l'électeur de Bavière Maximilien Ier une très-belle collection de sculptures sur ivoire.

**ANGERMEYER** (Jean-Albert), peintre bohême, né à Biling en 1674, mort à Prague en 1740. Il était élève de R. Byss et il s'est surtout adonné à la peinture des fleurs et des insectes. Il a aussi gravé sur bois, sur cuivre ou sur étain des planches très-estimées.

* **ANGERS**, ville de France (Maine-et-Loire), ch.-l. du départ., sur la Maine, bâtie en amphithéâtre sur le penchant de deux coteaux qui s'abaissent jusqu'au bord de la rivière; pop. aggl., 51,525 hab.—pop. tot., 58,464 hab. L'arrond. a 9 cant., 89 comm. et 162,804 hab. L'industrie de cette ville consiste en manufactures de toiles à voiles; fabriques de toiles et de coutils; filatures de lin, de laine et de coton; fabriques importantes de parapluies et de chaussures; pépinières renommées. Le commerce a pour objet les productions du pays : grains, chanvre, lin, graine de trèfle, fèves ou féveroles, haricots, pois verts, vins blancs, ardoises, laines, cuirs, huiles; chevaux et bestiaux; fers, bois et charbons; mouchoirs dits de Cholet, rouennerie, blancs, etc. Angers se divise en deux parties distinctes : la ville proprement dite, sur la rive gauche de la rivière, et le quartier nommé la Doutre, sur la rive droite. « Depuis le commencement de ce siècle, dit M. Ad. Joanne, Angers s'est métamorphosée. Aucune ville de France, peut-être, n'a subi de plus grands changements. La vieille et noire muraille d'enceinte dont elle était autrefois entourée, ses tours et ses créneaux en ruine ont fait place à de magnifiques boulevards bordés d'élégantes maisons. Un beau quai a été bâti sur la rive gauche de la Maine, un autre sur la rive droite, où l'ancien canal des Tanneries a été comblé et transformé en boulevard. Deux ponts nouveaux ont réuni entre elles les deux parties de la ville que séparait la rivière; divers édifices y ont été construits pour répondre à des besoins nouveaux, et un quartier neuf s'est élevé au delà du boulevard, entre le Mail, la gare et le faubourg de Bressigny. Malgré toutes ces métamorphoses, Angers peut fournir encore de nombreux sujets d'observation et d'étude à tous ceux qui, n'importe dans quel but, recherchent avant tout les rues étroites, tortueuses, sombres, escarpées, désertes, les maisons caractéristiques d'un autre âge, la physionomie bizarrement accentuée des siècles passés; elle possède, en outre, de curieux monuments, dignes d'une longue visite, de beaux établissements d'utilité publique, de précieuses collections d'objets d'art ou de science. »

Outre la cathédrale, l'église Saint-Serge et l'église de la Trinité, dont nous avons parlé à notre article ANGERS (t. Ier, p. 359 du *Grand Dictionnaire*), nous mentionnerons encore, parmi les édifices religieux : Saint-Laud, reconstruite dans le style romano-poitevin sur les plans de M. Dainville; l'église Saint-Joseph (faubourg Bressigny), bâtie dans le style angevin du XIIIe siècle sur les plans de M. François Villers; l'église Saint-Jacques, sur la rive droite de la Maine; Sainte-Thérèse, l'église des Ursulines, l'église des Carmélites, etc.; le palais épiscopal, bâti sur l'emplacement qu'occupait jadis le château des premiers comtes d'Anjou; le temple protestant, autrefois chapelle du prieuré de Saint-Eloi.

Parmi les édifices civils, notons, outre le Château, que nous avons décrit au tome Ier : l'hôtel de la Préfecture, entre le boulevard des Lices et le Petit Mail (bâtiments du monastère Saint-Aubin); l'hôtel de ville, installé dans l'ancien collége d'Anjou, boulevard de la Mairie; le théâtre, bâti en 1820 sur l'emplacement du plus ancien cimetière d'Angers, incendié en 1865, reconstruit et inauguré en 1871.

Parmi les établissements d'instruction, mentionnons : l'Ecole secondaire de médecine, créée en 1809, et qui a compté parmi ses élèves l'illustre Béclard, Chevreul, Bérard, etc.; le lycée, établi dans l'ancien séminaire de la Rossignolerie (faubourg Bressigny); le grand séminaire, dans les bâtiments de l'antique abbaye de Saint-Serge; le petit séminaire, à 2 kilom. de la ville; enfin l'Ecole des arts et métiers, installée dans les bâtiments de l'abbaye du Ronceray. Cette école compte 300 élèves, auxquels sont enseignés, dans de vastes ateliers, la menuiserie, la serrurie, l'usage du tour, la fonderie, l'ajustage, etc.

On remarque à Angers, dans les vieilles rues, un grand nombre de curieuses maisons, qui ont conservé leur aspect du XVe, du XVIe et du XVIIe siècle; nommons : la maison Adam, derrière la cathédrale; le logis Barrault, où sont installés la bibliothèque et les musées, derrière la tour Saint-Aubin; l'hôtel d'Anjou ou Pincé, charmante construction de la Renaissance; la maison de la Voûte, joli spécimen de l'architecture civile du XVe siècle; enfin les hôtels de Danne et Lancreau.

Les deux rives de la Maine sont réunies entre elles, à Angers, par trois ponts : le pont de la Haute-Chaîne, en amont de la ville; le Grand-Pont, construit, dit-on, par Foulques Nerra; le pont de la Basse-Chaîne, au-dessous du Château. C'est celui qui a remplacé le pont suspendu si tristement célèbre par la catastrophe du 16 mai 1850, où périrent 200 hommes du 3e bataillon du 11e léger. Outre les boulevards, un Jardin botanique et le jardin de la Préfecture, Angers possède encore le Mail, allée d'arbres replantés en 1796.

—*Histoire.* A l'époque gauloise, Angers était la capitale des *Andes*, nommés plus tard *Andecavi* ou *Andegavi.* Les Romains la désignèrent sous le nom de *Juliomagus*, qu'elle garda durant deux ou trois siècles, et l'ornèrent de thermes, d'un théâtre et d'un amphithéâtre. Le roi des Francs, Childéric Ier, s'en empara en 475. Sous Charles le Chauve, elle acquit une grande importance; mais les Normands la saccagèrent et ne cessèrent de la menacer jusque sous Charles le Simple. Elle appartint ensuite au comte d'Anjou, Foulques Ier, et à ses successeurs, puis aux Plantagenets, sous lesquels elle devint comme une seconde capitale de l'Angleterre. Philippe-Auguste la confisqua sur Jean sans Terre et la réunit à la couronne de France. Louis IX la donna, avec l'Anjou et le Maine, à son frère Charles Ier, comte de Provence. Après avoir appartenu à Charles III et à Louis Ier, l'Anjou fut enlevé à René par Louis XI en 1474, date importante dans l'histoire d'Angers, car elle marque la fin de sa vie féodale et le commencement de son existence communale. Les guerres de religion y eurent leur sanglant retentissement; toutefois, Henri IV y fut bien accueilli en 1598. En 1620, Marie de Médicis vint s'y établir, ce qui n'empêcha pas Angers de se prononcer en 1652 pour la Fronde; en 1789, cette ville devint le chef-lieu du département de Maine-et-Loire; elle s'efforça d'arrêter, en 1790, les progrès de l'insurrection vendéenne. Nous avons raconté, à la p. 360 du t. Ier du *Grand Dictionnaire*, l'attaque dont elle fut l'objet en 1793 de la part des Vendéens et l'échec qu'ils y subirent. En 1796, Stofflet, fait prisonnier par Hoche, fut fusillé dans le Champ-de-Mars avec ses deux aides de camp. En 1815, le général Lamarque enleva Angers au duc de Bourbon; après Waterloo, elle fut occupée par 5,000 Prussiens, qui lui imposèrent d'énormes sacrifices. Depuis lors, elle ne fut le théâtre d'aucun événement important, si l'on excepte les troubles occasionnés en 1855 par les ardoisiers affiliés à la Société dite de la *Marianne.* Le département de Maine-et-Loire n'a pas été envahi par l'armée allemande dans la guerre de 1870-1871.

**ANGGÂRAKA** s. m. (an-gâ-ra-ca). Astron. Nom indou de la planète Mars.

**ANGHIERA** (Pietro-Martire D'), historien italien, né à Arona, sur le lac Majeur, en 1457, mort à Grenade en 1526. Il était membre d'une des familles les plus illustres de Milan et il se rendit à Rome en 1477, où il se mit au service du cardinal Sforza Visconti, d'où il passa dans la maison de l'archevêque de Milan; il y resta dix ans et se lia avec tous les littérateurs distingués qui fréquentaient le palais de l'archevêque. Il partit en 1487 pour Espagne, à la suite d'une ambassade qui se rendait en ce pays, et fut très-bien accueilli par Ferdinand et par sa femme, Isabelle. Il entra au service du roi d'Espagne, fit plusieurs campagnes, puis il prit l'habit ecclésiastique et fut chargé par Ferdinand d'une mission auprès du sultan d'Egypte. Il s'acquitta très-bien de cette mission et revint en Espagne après avoir visité l'Egypte avec soin. De retour à la cour, il fut nommé conseiller pour les affaires de l'Inde, protonotaire apostolique et enfin prieur de l'église de Grenade. Sous le règne de Charles-Quint, il vit sa faveur s'accroître et reçut une riche abbaye, où il mourut. On lui doit plusieurs ouvrages, parmi lesquels nous citerons : *De rebus oceanicis et orbe novo Decades*, publié à Paris pour la première fois en 1536; *De insulis nuper inventis et incolarum moribus* (Bâle, 1521, in-4°); *De legatione Babylonica libri tres*, ouvrage dans lequel il raconte sa mission en Egypte.

**ANGITAS**, surnom de Diane, adorée sur le mont Pangæus, en Thrace (Roumélie), d'où coulait le fleuve Angitas, qui se jetait dans le Strymon, au-dessus d'Amphipolis.

**ANGLADA** (Joseph), médecin français, né à Perpignan en 1775, mort en 1833. Son père, médecin et professeur de chimie à l'université de Perpignan, surveilla ses études avec le plus grand soin, et, après avoir exercé comme chirurgien dans les hôpitaux de la ville, il obtint, au concours, d'aller compléter aux frais de l'Etat ses études médicales à Montpellier. Il fut successivement élève de Fouquet et de Chaptal, se fit recevoir docteur, puis, grâce à la protection de Chaptal, qui était devenu ministre de l'intérieur, il obtint une chaire à la Faculté des sciences de Montpellier (1810). En 1820, il fut nommé professeur de thérapeutique et de matière médicale, puis professeur de médecine légale. On doit à ce médecin distingué : *Dissertation sur les connaissances et les qualités nécessaires au médecin* (Montpellier, 1797, in-4°); *Mémoires pour servir à l'histoire générale des eaux minérales sulfureuses et des eaux thermales* (Paris, 1827, 2 vol. in-8°); *Traité de toxicologie générale, envisagée dans ses rapports avec la physique, la pathologie, la thérapeutique et la médecine légale* (Paris, 1835, in-8°).

**ANGLADE**, village et commune de France (Gironde), cant. de Saint-Ciers-la-Lande, à 10 kilom. de Blaye; 1,200 hab. Excellents pâturages aux environs.

* **ANGLARDS-DE-SALERS**, village de France (Cantal), cant. et à 13 kilom. de Salers; pop. aggl., 367 hab. — pop. tot., 2,256 hab.

**ANGLARITE** s. f. (an-gla-ri-te). Minér. Variété de vivianite, contenant plus de fer et moins d'eau.

* **ANGLE** s. m. — Moll. Genre formé avec des espèces des genres telline et psammobie.

**ANGLE.** On désignait sous ce nom : 1° un pays de l'ancienne province d'Artois, dont les villes principales, comprises aujourd'hui dans le Pas-de-Calais, étaient Sainte-Marie, Kerque et Saint-Nicolas; 2° un pays de l'ancienne Champagne, dont les villes principales étaient Charmes (Haute-Marne) et Sogny (Marne).

**ANGLEBERME** (Jean-Pyrrhus D'), professeur de droit et magistrat français, né à Orléans vers 1470, mort en 1521. Il eut pour guide dans l'étude des belles-lettres Erasme; puis, ayant abandonné ce genre, il se mit à étudier la jurisprudence et fit de rapides progrès. Etienne Pasquier parle avec éloge de la netteté de ses leçons. François Ier le nomma conseiller au conseil souverain de Milan, mais il ne jouit pas longtemps de cette situation, car, ayant été blessé par l'explosion d'un magasin à poudre, il voulut se soigner lui-même et s'empoisonna. On a de ce magistrat : *Institutio boni magistratus* (Orléans, 1500, in-4°); *Eloge de la ville d'Orléans*, prononcé dans cette ville en 1514; *Militia regum Francorum pro re christiana, sive opusculum de rebus fortiter a Francis gestis pro fide christiana* (Paris, 1518); *Dissertation sur la loi salique* (Paris, 1613).

**ANGLEMONT** (Edouard-Hubert-Scipion D'), littérateur français, né à Pont-Audemer